

Département de la Moselle
Arrondissement de Metz
MAIRIE DE LONGEVILLE-lès-METZ
B.P. 70046
57057 METZ CEDEX 2
Téléphone: 03 87 30 12 42
Télécopie: 03 87 30 70 73

Longeville-lès-Metz, le 05 février 2019

AVIS

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le :

MARDI 12 FEVRIER 2019 à 20 heures

en salle du conseil à la mairie.

A l'ordre du jour, arrêté à la date de la présente convocation:

Désignation du secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2018.

- POINT N° 1 – Approbation des statuts de Metz-Métropole (Rapporteur: M. le Maire)
- POINT N° 2 – Dispositif intercommunal de police municipale - modification du contingent horaire annuel (Rapporteur: M. le Maire)
- POINT N° 3 – Dispositif intercommunal de police municipale – adhésion de nouvelles communes (rapporteur: M. le Maire)
- POINT N° 4 – Cession de terrains (Rapporteur: M. HAZEMANN)
- POINT N° 5 – Participation pour un séjour en classe transplantée (Rapporteur: M. GOERGEN)
- POINT N° 6 – Débats d'orientations budgétaires 2019 (Rapporteur: MM le Maire et WEIZMAN)

- Informations et communications diverses
- Séance trimestrielle des questions orales.



LE MAIRE

Alain CHAPELAIN

(Pour affichage officiel "Mairie" et "Saint-Symphorien")